



HAL
open science

” Invariance contre grammaticalisation : à propos des variations dans le champ de la condition ”

Sarah de Vogüé

► To cite this version:

Sarah de Vogüé. ” Invariance contre grammaticalisation : à propos des variations dans le champ de la condition ”. *Langages*, 2013, 190, pp.81-99. halshs-00856514

HAL Id: halshs-00856514

<https://shs.hal.science/halshs-00856514v1>

Submitted on 27 Aug 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Invariance contre grammaticalisation : à propos des variations dans le champ de la condition

Le champ de la condition en français contemporain se caractérise par une prolifération de conjonctions, de constructions paratactiques et de locutions conjonctives, qui forment un paradigme toujours ouvert avec des variantes en nombre indéfini (*à supposer que, en supposant que, supposé que, dans la supposition où, une supposition que...*). C'est de cette prolifération de formes que l'on veut ici rendre compte. On le fera en proposant de s'appuyer sur la théorie dite de l'invariance développée par A. Culioli et en s'opposant par ce biais à l'ensemble des théories qui voudraient voir dans une telle prolifération l'effet de processus de grammaticalisation jouant sur les frontières entre catégories.

Le fait est que ce champ de la condition réunit plusieurs des traits qui sont donnés par les théories de la grammaticalisation comme caractéristiques des processus que ces théories proposent de recouvrir sous le concept de *grammaticalisation* (voir notamment Traugott & Heine 1991 ; Marchello-Nizia 2006 ; Prévest & Fagard 2007) : une situation non stabilisée témoignant de changements en cours ; une grande hétérogénéité des moyens déployés ; une apparente porosité entre catégories, avec *si* lui-même multipliant les catégories, avec nombre de conjonctions temporelles mobilisées (*du moment que, dès lors que, dès l'instant où et quand* lui-même), avec le fait même de la parataxe qui peut être tenue comme participant à la fois de la coordination et de la subordination, sans compter toutes les unités lexicales intervenant dans les locutions, utilisées dès lors au titre d'une catégorie grammaticale, et extraites par la même occasion d'une position intraprédicative pour venir assurer un lien interpropositionnel. Tous ces éléments paraissent plaider en faveur des thèses qui fondent les théories de la grammaticalisation, selon lesquelles le changement et la variation suivent une direction déterminée, du lexique vers la grammaire, de l'intraprédicatif vers

l'interpositionnel, du concret objectif – corps, espace, temps – vers l'abstrait subjectif des corrélations discursives.

Au paradigme de la grammaticalisation, on voudrait pourtant opposer un autre principe explicatif, en l'occurrence celui qu'A. Culioli a pu élaborer autour du concept d'*invariant*¹ : un concept articulatif identité et variation de manière dialectique, qu'il peut paraître assez paradoxal de convoquer quand il s'agit de rendre compte de la variation et du changement, mais qui pose justement que ce qui fait l'identité d'une unité ou d'une catégorie réside dans la variation dont elles sont l'objet, dans la forme singulière que prend cette variation, dans ce qui la décrit et de manière invariante la caractérise.

Dans S. de Vogüé (2001), j'ai proposé une analyse² de ce qui constitue le champ conditionnel, qui consiste précisément à le rapporter à une configuration invariante. La caractérisation obtenue s'appuie sur quatre notions, données comme étant les composants qui fondent la relation conditionnelle :

- la notion de *situation* (correspondant en l'occurrence aux situations que désignent ou décrivent les propositions) ;
- la notion de *classe de possibles* (en relation avec les alternatives que peuvent être l'existant, le contingent, l'éventuel, le supposé par exemple) ;
- la notion de *prédication d'existence* (qui s'oppose à la prédication attributive et renvoie à ce dont l'existence est posée dans tel ou tel cadre, plutôt qu'à une propriété qui serait attribuée à tel ou tel objet) ;
- la notion de *sujet* (qui est une instance subjective correspondant à la fois à la part de libre arbitre que mobilise volontiers la configuration conditionnelle, et à l'appréciation évaluative qui caractérise souvent les énoncés concernés, relative en particulier au caractère plus ou moins suffisant ou nécessaire de la corrélation posée).

Elle peut se formuler de la façon suivante :

étant donné les deux propositions p et q mises en relation par exemple dans *S'il fait beau, je sortirai*, avec *il fait beau* comme protase p et *je sortirai* comme apodose q :

- A. L'énonciation de *si p* marque la sélection, dans une classe de possibles, d'une situation Sitp que décrit p [ici, une situation où il fait beau est sélectionnée dans une classe de situations possibles où il ne fait pas nécessairement beau] ;
- B. L'énonciation de *q* marque la prédication d'existence d'une autre situation Sitq, dans le cadre que définit Sitp [ici, dans le cadre où il fait beau, est posé que se réalise une situation où je sors] ;
- C. Cette prédication d'existence engage un sujet S, instance mobilisée pour sélectionner q au vu de p [ici, le futur marque l'engagement de l'énonciateur

1. Voir Culioli (2011) et de Vogüé (2006).

2. On se reportera à de Vogüé (2001) pour l'analyse empirique à laquelle renvoie chacun des éléments qui constituent la configuration en question.

sur le fait que c'est le beau temps qui aura sélectionné la sortie plutôt que la non-sortie].

La configuration qui se trouve ainsi décrite présente bien toutes les caractéristiques de ce qui peut constituer un invariant : a) elle prétend rassembler ce qui organise tout énoncé conditionnel, quel que soit cet énoncé, par-delà la variété de ses formes et de ses valeurs ; b) elle prétend rendre compte de la variation en question, les différents paramètres qui la constituent s'avérant être aussi ce qui organise cette variation.

On ne reprendra pas ici la façon dont celle-ci se déploie sur le plan des valeurs³ : c'est la variation des formes qui nous intéresse. On voit cependant suffisamment dans la caractérisation donnée *supra* que chacune des entités que la configuration conditionnelle mobilise est lourde d'ambiguïté. Ambiguïté de ce que désignent *p* et *q* (situation ou proposition), ambiguïté quant à ce qui organise la classe considérée, ambiguïté de ce qui fonde la sélection de *p* dans cette classe pour ce qui concerne (A), ambiguïté de ce qui relie sélection de *p* et prédication de *q* pour ce qui concerne (B), ambiguïté quant à ce qui peut constituer la part de subjectivité dans cette mise en relation selon (C) : l'ambiguïté est à la mesure de ce qui fait la configuration invariante d'une valeur à l'autre. Or, ces points d'ambiguïté expliquent aussi qu'il puisse y avoir variation de formes : on conçoit qu'une telle ambiguïté appelle explicitations ; on soutiendra que le ressort de la profusion de formes observée est dans cette ambiguïté et dans les explicitations qu'elle appelle.

Dans le cadre de cet article, on s'intéressera seulement à deux types de formes, qui sont particulièrement révélatrices de ce qui ordonne le champ : les locutions à base nominale comme à *condition que* d'abord (§ 1), puis, plus brièvement, les divers connecteurs temporels (par exemple *dès l'instant où*) qui se trouvent pouvoir être mobilisés pour exprimer ce lien conditionnel (§ 2). Seront aussi évoquées, plus accessoirement, les formes pouvant être prises par les protases dans les parataxes. À chaque fois, ce seront bien des problèmes de frontières entre catégories et de chevauchements qui seront posés. On soutiendra néanmoins que toutes ces formes restent bien dans le champ de la subordination en général et dans celui de la condition en particulier : il s'avérera en l'occurrence que le travail d'explicitation en jeu porte notamment sur la difficulté qu'il peut y avoir à nommer une proposition pour l'intégrer dans une autre d'abord, à subordonner une prédication à l'autre ensuite. Un travail de subordination qui détermine un champ au final singulièrement étanche, quelle que soit la variété des moyens déployés.

3. Voir de Vogüé (1999) où il a été soutenu que les différents points d'articulation du dispositif (A-C) fournissent eux-mêmes les paramètres qui structurent le champ des variations observées d'une valeur à l'autre, permettant en particulier d'opposer suppositions, éventualités et hypothèses dans ce qui les différencie, et permettant d'opposer aussi conditions initiales et conditions de validité dont on a montré qu'elles figuraient deux valeurs bien distinctes de ce que peut recouvrir un énoncé conditionnel.

1. 'À CONDITION QUE', 'DANS L'HYPOTHÈSE OÙ' : DU CÔTÉ DES LOCUTIONS NOMINALES

On se concentre ici sur des locutions qui paraissent à double titre illustrer ce qui serait un processus de grammaticalisation, puisque, d'une part, un item nominal – donc lexical – s'y trouve utilisé pour la fabrication de formes grammaticales, et que, d'autre part, il se voit, ce faisant, dédié à la structuration discursive. On va montrer cependant que l'item nominal en question est en lui-même déjà fort peu lexical et fondamentalement discursif. On soutiendra aussi que, si les locutions en question relèvent de la grammaire, c'est par une sorte de jeu sur le mot *grammaire* (voir les deux sens de ce mot, selon qu'il désigne des règles de combinaison des unités ou un discours visant à décrire ces règles). Elles mobilisent, en effet, un autre genre de grammaire et un tout autre genre de discours que ceux qui occupent les théories de la grammaticalisation : en l'occurrence, la « grammaire » au sens second, à savoir le discours grammatical lui-même – un discours plus occupé d'expression métalinguistique que d'expression subjective.

1.1. Des noms opérateurs

Si ces locutions ont pu servir d'observatoire pour les théories de la grammaticalisation, c'est sans doute parce qu'elles mobilisent des unités lexicales, mais c'est aussi parce qu'il s'est avéré qu'elles étaient moins figées qu'il n'avait pu paraître : elles sont en fait fondamentalement instables ou, en tous les cas, plus en cours de figement que véritablement figées, attestant par là-même de l'instabilité que produit le changement.

G. Gross (1988) a particulièrement fait avancer la compréhension du phénomène en montrant, en outre, que les locutions en question pouvaient être rapportées à des structures dans lesquelles le nom, en relation avec un verbe support, fait fonction d'opérateur verbal reliant deux arguments propositionnels :

- (1) a. Je t'inviterai à condition que tu sois poli.
- b. Que je t'invite a pour condition que tu sois poli.
- c. Que tu sois poli est condition de ce que je t'invite.

Dans la mesure où l'analyse de G. Gross consiste à décrire cette relation comme une dérivation par transformation, on peut voir dans son analyse la formalisation de ce que pourrait être la grammaticalisation à l'œuvre, avec *condition* qui sort à la fois du lexique et de la position intraprédicative (1c) pour rejoindre la position interpropositionnelle (1a).

Il est cependant un point important qui va contre cette interprétation. Les structures verbales (1b) et (1c) dont les locutions conjonctives sont censées provenir ne sont justement pas tellement plus lexicales que ne l'est la structure conjonctive : en particulier, elles sont tout autant de nature relationnelle ; et elles sont elles aussi constituées de locutions – en l'occurrence des locutions verbales (*être condition de / avoir pour condition que*). À cela s'ajoute une autre particularité :

elles présentent le même mélange de figement et d'instabilité que celui mis en évidence pour les locutions conjonctives, avec des verbes supports variables, des noms relateurs diversement quantifiés et des prépositions qui peuvent varier (*avoir pour condition que / avoir comme condition que / être la condition de / être une condition pour*).

L'instabilité des locutions conditionnelles paraît dès lors ne pas pouvoir être attribuée à un phénomène de grammaticalisation : il faut y voir plutôt le reflet de l'instabilité de ce que ces locutions doivent exprimer, qu'elles soient conjonctives ou qu'elles soient verbales.

1.2. Des explicitations

À ces structures verbales comme aux structures subordonnantes qu'elles éclairent, on doit reconnaître un autre trait commun, qui est leur caractère maladroit, voire jargonnant, se situant parfois à la limite de l'acceptabilité. Ce caractère limite est plus important encore pour les locutions verbales, où il faut en outre que les deux arguments de la locution soient de nature propositionnelle, ce qui n'allège pas véritablement le propos, comme en attestent les gracieux (1b) et (1c).

Quoique moins lourdes, les locutions conjonctives n'en sont pas moins, elles aussi, volontiers jargonantes, se rattachant les unes à une forme de jargon de logiciens (*dans l'hypothèse où*), les autres à une langue administrativo-juridique (*sous réserve que, à condition que*) : des registres qui ne sont pas réputés pour leur légèreté. Leur caractère limite aura tendance à augmenter à proportion des variations auxquelles elles sont soumises : on voit par exemple que, dans les variations entre *au cas où, dans le cas où, dans les cas où, pour le cas où, au cas que*, on atteint vite le sentiment qu'aucune forme n'est meilleure qu'une autre et qu'aucune ne serait non plus très facile à employer (sentiment qui se manifeste entre autres au travers d'une hésitation concernant le mode à employer dans l'apodose : *au cas où il viendrait, pour le cas où il viendra, au cas qu'il vienne, au cas qu'il viendrait, dans les cas où il viendrait* : que préférer ?).

Ce caractère limite doit être pris comme un symptôme. J'ai soutenu dans S. de Vogüé (2001) qu'il fallait y voir la manifestation d'une autre propriété de ces locutions, à savoir le fait qu'elles constituent des formes de gloses : des gloses dont la fonction est précisément d'explicitier la valeur conditionnelle. C'est, en effet, un trait caractéristique des gloses que d'être souvent aux limites de l'acceptabilité, volontiers maladroites, en tous les cas complexes, du fait même de la précision de la valeur qu'elles s'emploient à rendre explicite⁴. Nous allons voir les différents arguments qui viennent étayer cette analyse.

4. Voir la relation entre recherche de précision et approximation mise en évidence par Bertin (2010).

1.2.1. Quasi-synonymie

L'argument premier est d'ordre sémantique et il concerne l'ensemble des formes qui constituent ce champ conditionnel : celles-ci s'avèrent entretenir par-delà leur variété formelle une forte proximité sémantique, au point de pouvoir toutes être tenues pour quasi-synonymes⁵. Cette particularité se manifeste notamment dans le fait que chacune peut être remplacée sans perte véritable de contenu par la conjonction *si*, qui figure ainsi une sorte de joker pour l'ensemble du champ : *si* se substitue aussi bien à *à condition que* qu'à *au cas où*. S'il peut ainsi les remplacer, c'est parce que lui-même est en quelque sorte modulable et se trouve pouvoir prendre l'ensemble des valeurs qui organisent le champ. Le point important cependant est que, dans ces substitutions, ce ne sont pas à proprement parler des changements de valeur qui se produisent : simplement, avec *si*, on aura une valeur moins précisément déterminée et que les autres locutions spécifient. Cette situation n'a pas véritablement d'équivalent dans les champs de la cause, du temps ou de la concession, où l'on trouve bien entendu des points de proximité, mais où cette proximité ne se trouve pas nivelée par un joker propre à annuler les différences. Avec les formes conditionnelles, qui toutes peuvent être remplacées par *si* sans modification de sens, les distinctions n'empêchent pas l'équivalence : parce que *si* s'adapte, parce que la valeur conditionnelle elle-même, comme j'ai pu le montrer et comme on va le vérifier à nouveau ici, est plastique, déformable, se retourne. Mais surtout parce que l'ensemble des formes en lice s'entendent en fait comme des explicitations de ce que *si* peut signifier.

1.2.2. Épilingue

En analysant les formes du champ conditionnel comme autant de reformulations de ce que peut être la relation conditionnelle elle-même, on les rapporte à cette activité métalinguistique ordinaire que R. Jakobson a le premier mise en évidence. A. Culioli utilise plutôt le terme d'*activité épilinguistique*⁶ pour décrire ce travail d'explicitation. Il vise ainsi à marquer que l'activité en question n'est en aucun cas extérieure au langage qu'elle prétend expliciter, là où le métalangage est quant à lui « au-dessus » du langage et doit, en outre, pour être consistant, être un langage distinct du langage qu'il décrit. Il vise aussi à indiquer que cette activité ne ressortit pas à ce qui serait une entreprise de recouvrement biunivoque du langage : à propos de la relation pouvant s'établir entre ce qui serait le niveau du langage (dit « niveau II » dans Culioli 1979) et ce qui serait le niveau des formulations métalinguistiques visant à le recouvrir (dit « niveau III »), A. Culioli soutient qu'elle procède nécessairement du jeu et de l'approximation ; un jeu qui est à la mesure du jeu qui s'insinue aussi entre ce même niveau II du langage et le niveau I des opérations cognitives que le

5. Noter que cela va contre l'analyse faite par Gross selon laquelle le champ des locutions en général, des locutions conditionnelles en particulier, ne saurait former une classe, étant constitué de formes résolument hétéroclites puisque chacune singulière, puisqu'issues chacune d'un item lexical distinct.

6. Voir Culioli (1979) et de Vogüé (2001).

langage prétend dire. Parler d'épilangue plutôt que de métalangue permet de s'inscrire dans cette perspective, où les reformulations procèdent nécessairement d'un travail d'ajustement et d'approximation.

En analysant les locutions nominales du champ de la condition comme relevant d'explicitations épilinguistiques, on soutient par conséquent que ce sont bien des approximations de ce type qui à travers ces locutions s'expriment.

1.2.3. Termes métalinguistiques ou noms de proposition

Un des arguments donnés dans S. de Vogüé (2001) à l'appui de cette thèse du caractère épilinguistique des locutions en question mérite cependant d'être révisé : on s'appuyait sur le fait que le lexique même se trouvant mobilisé dans ces locutions était le même lexique que celui qu'utilisent les grammairiens pour décrire la catégorie de la condition : *condition*, *hypothèse*, *éventualité*, *supposition* ou même *cas*. On en déduisait la nature métalinguistique de ces termes, décrits comme appartenant à ce sous-ensemble de chaque langue que l'on appelle la métalangue, qui est spécialement dévolue aux pratiques métalinguistiques, et qui regroupe des mots comme *mot*, *langue*, *phrase*, *conjonction de subordination*, etc.

Or, à y regarder à deux fois⁷, il y a une différence claire entre un terme comme *condition* et un terme comme *mot* : sans doute le terme de *condition* est-il employé par les grammairiens à des fins métalinguistiques, mais le terme *condition* ne désigne pas en tant que tel des entités linguistiques, à la différence du terme *mot* ; on peut parler de conditions pour évoquer autre chose que des propositions linguistiques et le terme fait au moins autant partie du discours logique, juridico-administratif ou simplement commercial (*les conditions de vente*) qu'il ne fait partie du discours grammatical.

En revanche, ces termes ont une autre propriété, outre leur caractère relationnel mis en évidence par G. Gross : ce sont tous des noms de proposition, qui à ce titre peuvent entrer dans un énoncé comme (2) où ils sont attribués d'une proposition :

- (2) Qu'il entre est un(e) condition / hypothèse / éventualité / cas / supposition.

Or, que ces noms soient des noms de proposition, même si ce ne sont pas des mots de la métalangue, prouve bien le caractère épilinguistique de ces locutions qui travaillent à nommer ou décrire les propositions impliquées dans la relation conditionnelle.

1.2.4. Fabrications discursives

En fait, les noms en question, dans la mesure même où ils s'inscrivent dans des corps de doctrine comme ceux de la logique, du juridique, de l'administratif ou du commercial, constituent à eux seuls des formes de fabrications discursives.

7. Et comme me l'a aimablement signalé l'un des évaluateurs de la proposition d'article que j'avais rédigée pour ce numéro.

C'est au demeurant ce qui rend difficile leur interprétation à la fois dans les locutions et dans les théories grammaticales : car ils constituent déjà en eux-mêmes des termes théoriques, lourds de théories, et de théories diverses, suffisamment diverses pour que l'on ne sache plus à quelle théorie chacun doit être rapporté. Ainsi du terme de *condition* lui-même – mais on pourrait faire les mêmes observations sur chacun des autres termes impliqués – dont on sait qu'il a pu être conceptualisé de façons extrêmement diverses, même en s'en tenant au seul champ de la logique et de l'épistémologie, implication matérielle, implication stricte, implications modales d'un côté, conditions suffisantes ou nécessaires de l'autre, conditions initiales ou conditions matérielles, entre autres théories de la condition qui ont pu être élaborées et qui continuent de l'être.

Autant dire que les termes de ce champ ne sont pas tombés tout fourbis dans l'escarcelle du discours grammatical : ils sont héritiers d'une histoire, ou plutôt de plusieurs histoires, de pans entiers d'histoire de la pensée et de discours.

Et tout ce discours est aussi ce qui contribue à rendre jargonantes et malaisées les formulations concernées : dire à *condition que*, c'est citer/ignorer/hériter/déformer/mobiliser tous ces pans de la pensée occidentale qui discutent de condition. On comprend que cela soit lourd.

1.3. Invariant I : du référent des propositions

On vient de voir que les termes que mobilisent les locutions étudiées se caractérisent en particulier par le fait qu'ils sont des noms de propositions. On a évoqué la nature épilinguistique de cette nomination, mais le fait même que ce soit une proposition qui se trouve ainsi nommée permet, ainsi qu'on va le montrer, d'expliquer une bonne part de ce qui fait l'ambiguïté de la configuration conditionnelle telle que décrite en (A)-(C). Cela explique en tous les cas une limitation propre au champ de la condition qui mérite d'être signalée.

1.3.1. Une restriction au champ de la subordination

En tant que noms de proposition, les locutions conditionnelles marquent, plutôt qu'un simple lien entre propositions autonomes, une forme d'intégration de la proposition nommée, dans la proposition enchâssante que constitue l'énoncé conditionnel global. Or, cela doit être relié à ce qui figure une autre spécificité du champ, qui paraît tout à fait singulière dans le domaine des relations interpropositionnelles, à savoir le fait que ce champ s'inscrive de plain-pied dans la catégorie de la subordination. De fait, quand du côté de la concession, de la temporalité ou de la cause, on trouve à la fois des subordonnants comme *quoique* ou *quand* ou *puisque* et des non subordonnants comme *cependant*, *ensuite* ou *en effet*, du côté de la condition, on ne trouve pas de connecteurs qui relieraient des phrases complètes. Cela tient au fait que les connecteurs conditionnels affectent à la fois le mode de référence de la protase et le lien entre protase et apodose : en effet, pour reproduire avec deux énoncés une configuration équivalente à ce qui s'énonce dans un énoncé conditionnel, il faut, d'une part, modaliser comme

hypothétique l'énoncé protase P – avec un prédicat comme *supposons que* ou *soit* –, d'autre part, organiser l'énoncé apodose Q autour d'un repère anaphorique comme *à ce moment-là, dans ce cas-là, dans une telle configuration, dans une telle hypothèse* ou *alors* :

(3) Supposons qu'il pleuve. Dans une telle hypothèse, nous irions au cinéma.

Or, on peut constater que, même dans (3), la protase reste subordonnée : subordonnée à la supposition dans P (*supposons que*), subordonnée au terme de reprise anaphorique *hypothèse*, dont elle serait le complément si l'anaphore était explicitée :

(4) Dans une telle hypothèse, nous irions au cinéma.
= dans l'hypothèse selon laquelle il pleuvrait, nous irions au cinéma.

Cela confirme par conséquent que la condition s'inscrit nécessairement dans une structure subordonnante.

Elle marque ce faisant un point de rupture entre subordination et coordination, qui va contre la thèse par ailleurs défendue dans ce numéro de nécessaires continuités entre catégories : sans doute y a-t-il des chevauchements entre catégories ailleurs, mais dans le champ de la condition, la frontière est nette, on ne peut pas sortir du cadre d'une subordination.

1.3.2. Entre fait, propriété, proposition et situation

Qu'une proposition se trouve ainsi nommée a cependant une autre conséquence, cette fois sur le plan référentiel. Cela signifie qu'elle est traitée à l'égal de ce qui serait le référent d'un groupe nominal : elle acquiert le statut d'une entité référentielle.

Un statut en l'occurrence largement ambigu. Car il n'est pas évident de prendre une mesure exacte du type d'entité référentielle que peut être une proposition : une forme de contenu conceptuel, référence « en mention » du dire que la proposition constitue en elle-même ; un geste prédicatif, celui que cette proposition opère ; un fait, que la proposition décrit ; la description même que la proposition peut donner du fait en question ; partant, un type de propriété, qui est en l'occurrence celle que la proposition énonce ; ou aussi, dès lors, un type de fait que la proposition décrit ; la classe de tous les faits qu'elle peut décrire ; de manière plus large, la situation complète qui se trouve décrite, une situation qui ne saurait se réduire au fait particulier que pointe cette description, qui est une situation globale, intégrant le fait en question, et qui correspond aussi à tout ce qui va conférer à ce fait à la fois son cadre et sa substance ; et encore, de manière plus générale, un type de situation, puisqu'à tout prendre, la proposition en question ne retient de la situation décrite que ce qu'elle en décrit ; et, par conséquent aussi, une classe de telles situations, voire même la classe de toutes les situations auxquelles peut renvoyer une telle proposition.

On voit que cette nomination suffit déjà en soi à faire de la condition exprimée un espace de variation qui est large.

Il est large parce qu'il intègre les variations qui peuvent s'observer pour n'importe quel groupe nominal, pris entre référence extensionnelle et référence intensionnelle, sous toutes les formes que peut prendre la référence intensionnelle (générique, non spécifique, attributive, etc.). Et il est plus large encore parce qu'il intègre aussi les variations entre fait et situation, que l'on ne trouvera pas dans la référence non propositionnelle ; et parce qu'il intègre les variations entre propriété, description, contenu de pensée, geste prédicatif, qui tiennent au caractère autonymique que prend cette nomination d'une proposition qui se nomme elle-même, déployant alors tout le faisceau des nuances possibles séparant la mention de l'usage.

Étant donné ces variations, étant donné toutes ces ambiguïtés potentielles, on conçoit que le champ des explicitations propres à désambiguïser la nomination effectuée, soit lui-même large. En fait, on ne trouve bien sûr pas pour chacune des indéfinies variations possibles une formulation particulière : quelle que soit la formulation, elle reste dans l'approximation.

1.3.3. Entre référence factuelle et référence propositionnelle

Cependant, ce sont bien des variations de ce type qui sont au travail dans le choix entre les différentes locutions du champ. En particulier, l'étude des variations organisant ce champ de la condition sur le plan des valeurs a conduit à distinguer entre certaines locutions désignant plus spécifiquement les faits que les propositions en protase recouvrent, et d'autres qui portent sur ces propositions en tant que telles. C'est ainsi que l'on peut opposer, par exemple, une locution comme *dans l'éventualité où* et une autre comme *dans l'hypothèse où* : la première décrit une situation et sera donnée comme étant plus ou moins possible, tandis que la seconde évoque une proposition dont il s'agit d'évaluer la validité. On renvoie à S. de Vogüé (1999) pour les tests permettant de distinguer de manière opératoire ces deux types de locutions, mais on voit déjà au niveau de l'interprétation que ces deux-là ne travaillent pas de la même façon la proposition qu'elles nomment.

1.3.4. Modes de présence de la classe des alternatives à la protase considérée

Les locutions considérées ne mobilisent pas seulement un nom : elles mobilisent aussi une préposition, un déterminant avec, pour introduire la proposition nommée, les mots relateurs *que* ou *où*, conjonction ou pronom adverbial.

L'alternance *que/où* renvoie de manière assez claire à l'opposition entre proposition (ou fait) et situation dont il vient d'être question : *où*, avec son sens spatial, est bel et bien propre à référer à une situation, tandis que *que* introduit plutôt la proposition elle-même ou le fait qu'elle désigne.

De la même façon, une partie au moins des prépositions, traditionnellement analysées comme spatiales (on peut au moins citer ici la préposition *dans*), indiquent bien la mise en place d'une situation.

Mais l'ensemble du dispositif renvoie au moins aussi clairement au déploiement de la classe dans laquelle (A) pose que la protase *p* se trouve sélectionnée : c'est le cas des prépositions (*à, dans, pour, sous*) qui, chacune à sa façon, inscrivent *p* dans le domaine diversement structuré des alternatives à *p* que cette classe suppose⁸ ; c'est le cas des déterminants dont la fonction est bien d'inscrire l'entité référentielle visée dans une classe.

Dans la variation des formules prépositionnelles, d'une part, dans la variation des déterminants, d'autre part, comme dans le choix entre pronom « spatial » et complémenteur, on retrouve par conséquent une partie de ce qui fait l'ambiguïté de la configuration reconstituée en (A)-(C), en l'occurrence le mode de structuration de la classe (et, par conséquent, la forme que peuvent prendre les alternatives à *p*), et la façon dont Sitp se trouve sélectionné dans cette classe.

C'est au demeurant le même type de travail – inscription de Sitp dans une classe, sélection de Sitp dans cette classe – qui se manifeste dans la plupart des autres formes du champ : dans la forme interrogative que peuvent prendre les protases des parataxes, que celle-ci soit marquée par une inversion (5) ou simplement par une courbe prosodique de ce type (6)⁹ ; mais aussi dans la forme injonctive que peuvent prendre ces mêmes protases, marquant que Sitp figure un point de bascule opposant *p* à non-*p* (7) ; et encore dans la forme particulière des locutions temporelles qui sont utilisées et qui désignent, elles aussi, un point de bascule, correspondant à *p*, à partir duquel *q* se déclenche (8) ; ou aussi dans l'interprétation de la conjonction temporelle *quand*, qui prendra une valeur générique pour se trouver intégrée dans une configuration conditionnelle (9) :

- (5) Pierre essaie-t-il de protester, qu'elle lui coupe immédiatement la parole.
- (6) Il entre (?), elle sort.
- (7) Qu'il ouvre seulement la bouche, et elle partira. / Dis un seul mot et je pars.
- (8) Du moment qu'elle accepte, il acceptera aussi. / Dès lors qu'elle accepterait...¹⁰
- (9) Quand il pleut, elle va au cinéma (= à chaque fois qu'il pleut...) ¹¹

8. Voir Franckel & Paillard (2009) pour une analyse des prépositions où est mis en évidence le rôle des prépositions dans la construction d'une classe ou d'un domaine correspondant au référent du complément de la préposition.

9. C'est en raison de cette prosodie particulière ou des formes interrogatives ou injonctives qui s'observent par ailleurs, que l'on s'oppose ici à l'idée que les parataxes conditionnelles puissent être tenues pour des formes de coordination : dans ces parataxes, il est nécessaire que la protase soit modalisée de l'une ou l'autre de ces façons, qui la distinguent clairement de ce que pourrait être une forme assertive ; on n'a donc pas affaire à deux assertions coordonnées (ou plutôt juxtaposées puisqu'il n'y a pas plus de coordonnant que de subordonnant).

10. On pourrait avoir quelque difficulté à identifier ces énoncés comme relevant du champ d'expression de la condition. On propose dans de Vogüé (2001) un critère propre à rassembler l'ensemble des énoncés considérés et à les différencier des autres : il consiste à expliciter le lien opéré par la reprise anaphorique *dans ces conditions-là*, seuls les énoncés conditionnels acceptant une telle incise, aussi lourde soit-elle : *Du moment qu'elle accepte, dans ces conditions-là, il acceptera aussi*.

11. À nouveau, on peut insérer *dans ces conditions-là*, du moins lorsque *quand* prend une valeur conditionnelle, ce qui correspond au cas où l'ensemble des situations où il pleut est parcouru distributivement (cf. « à chaque

Cette inscription de *p* dans une classe d'alternatives est au demeurant aussi ce qui travaille la conjonction *si* elle-même, opposant *p* à *non-p*, mais aussi à toutes les situations dans lesquelles *non-p* se trouverait validé à la place de *p* (*si p et seulement si p*). Et c'est l'une des caractéristiques qui relie cette conjonction au complémenteur *si*, dont on se souvient qu'il marque par delà l'interrogation la construction d'une alternative *p / non p* :

(10) Je ne sais pas s'il viendra (= viendra / viendra pas)

Tout cela montre bien que l'ambiguïté décrite en 1.3. est ce qui travaille sinon l'ensemble de la configuration conditionnelle, du moins la part de cette configuration que décrit (A). En ce sens, (A) s'entend comme un invariant, décrivant une figure qui se trouve renvoyée à tout un champ possible de valeurs, valeurs que les différentes formes du champ s'évertuent, autant qu'elles le peuvent, à rendre explicites.

1.4. Expressivité ou désambiguïssation

Les locutions analysées s'entendent comme des formes d'explicitation de la valeur conditionnelle. On pourrait à partir de là être tenté, à la suite de A. Meillet, de considérer que ces locutions répondent par conséquent à un besoin d'expressivité. Expressivité en l'occurrence par rapport à *si*, qui serait devenu insuffisamment expressif.

Le problème est que l'on a plutôt décrit *si* comme étant non pas dépourvu de contenu, mais bien au contraire comme ayant trop de contenu, en l'occurrence comme étant source d'ambiguïté dans la mesure où il recouvre des valeurs diverses et bien différenciées. Cela implique que les locutions, au lieu d'être plus expressives que *si*, sont simplement moins ambiguës¹².

Cela signifie aussi que l'explicitation opérée par les locutions en question n'est pas à prendre comme l'explicitation d'une valeur qui serait par ailleurs implicite : on est loin de la théorie prêtée à Denys le Thrace quand il analyse les conjonctions comme des mots qui « révèle[nt] l'implicite de l'expression » (cité dans Bertin 2010). Ce serait en effet supposer que les propositions en présence se trouvent établir par elles-mêmes le lien conditionnel que les locutions explicitent. Or, on a vu qu'il n'en est rien, dans la mesure au moins où l'une des propositions se trouve mise en position de subordination, position que la configuration lui confère, mais qu'elle ne saurait avoir en elle-même. En

fois ») : *Quand il pleut, dans ces conditions-là, elle va au cinéma*. Dans une interprétation collective, *quand* redevient strictement temporel et l'insertion de *dans ces conditions-là* n'est plus possible. Voir à nouveau de Vogüé (2001).

12. On retrouve la même opposition dans le débat entre Kurylowicz (1965) et Benveniste (1966) sur la façon dont rendre compte du renouvellement de formes pour l'expression du parfait : là où Kurylowicz parle de formes qui s'usent et que l'on renouvelle à l'aide de formes plus expressives et subjectives, Benveniste parle du parfait comme résolument ambigu, entre propriété, état, état résultant, et passé, les formes inventées étant produites pour lutter contre l'ambiguïté et tenter d'approcher la notion d'état quand elle ne se réduit pas à une propriété ou à un état résultant.

particulier, y compris dans les parataxes, s'il n'y a pas de locution pour marquer le lien conditionnel, il y a la prosodie ou les formes particulières que doit prendre la protase, interrogative ou injonctive, qui ont bien pour rôle de construire ce lien conditionnel, qui sinon n'existerait pas. Les formes qui expriment la condition ne se contentent pas de rendre explicite ce qui serait déjà présent implicitement dans le contexte : elles constituent effectivement le moyen par lequel s'élabore le lien conditionnel.

Il faut dès lors considérer que le sens de chaque forme, loin d'être déterminé par le contexte, est bien ce que chaque forme indépendamment de tout contexte élabore. Cela suppose que ces formes aient du sens et cela suppose aussi que ce sens soit une élaboration par rapport à ce qui est donné dans le contexte. Les locutions ont du sens ; ce sens qu'elles ont est une construction¹³. Une construction pour dire le plus précisément possible ce que l'énoncé vise à dire.

2. 'DÈS LORS QUE', 'QUAND', 'DU MOMENT QUE' : DU TEMPOREL AU CONDITIONNEL

On va maintenant examiner, beaucoup plus brièvement, ce qui se joue dans l'usage des quelques connecteurs temporels qui sont mobilisés dans ce champ de la condition : ils vont nous permettre en effet de prendre la mesure d'un autre composant de la configuration conditionnelle, composant essentiel puisqu'il concerne cette fois la mise en relation elle-même entre p et q , telle que décrite en (B). C'est bien à nouveau la question de la subordination qui va se trouver en jeu, mais en l'occurrence une subordination inverse de ce que pose la terminologie grammaticale : subordination de q à p , de la « principale » à la « subordonnée », puisque c'est dans la situation Sitp que q se trouve prédiqué. Cela n'a cependant rien d'étonnant, l'une des contradictions des théories grammaticales de la subordination étant justement que la subordination ne soit pas dans le sens que suppose la terminologie, du moins pour ce qui concerne les dites « subordonnées circonstancielles ».

2.1. La grammaticalisation à propos du temps

Le problème posé par ces connecteurs temporels fait écho à une question largement débattue dans le cadre des théories de la grammaticalisation, qui est celle des relations pouvant se tisser entre certaines expressions de la temporalité et, sinon la condition elle-même, du moins des formes bien répertoriées de connexions causales. Ces relations sont celles qu'illustre en particulier une conjonction comme *puisque*, à valeur causale, et dont on sait pourtant qu'elle se rattache au moins diachroniquement au connecteur temporel *puis*. Face à

13. Voir Franckel (2002) sur l'idée que le sens des énoncés en général au lieu que d'être donné et signifié est construit au travers de l'agencement d'opérations que constitue l'énoncé, idée que l'auteur décrit comme relevant d'une « approche constructiviste du sens ».

ce type de recatégorisation sémantique, qui semble pouvoir se retrouver dans toute langue sous une forme ou une autre, on postule une tendance universelle à dériver d'une valeur temporelle de postériorité une valeur argumentative d'inférence causale. Appliqué au cas de la condition, ce postulat expliquerait la valeur conditionnelle que peuvent prendre *dès lors que*, *dès l'instant que* ou *du moment que*, par une réinterprétation de la postériorité temporelle en termes de conséquence.

2.2. La variété des formes temporelles concernées

Avant que d'examiner le bien-fondé d'une telle analyse, on notera que le champ de la condition comprend en fait un nombre très important de formes mettant en scène ce lien entre temps et conséquence : cela s'applique non seulement aux trois locutions citées *supra*, qui comportent toutes les trois une marque explicite de déclenchement *via* les prépositions *dès* et *de* marquant l'une et l'autre un point d'origine, mais aussi à toutes les structures participiales (11), particulièrement propices à l'expression de la condition, et à des formulations comme *un coup que*, *des fois que*, *une supposition que*, qui, comme l'injonctif des parataxes, pointent un moment de bascule s'interprétant à la fois temporellement et causalement ; cela s'applique aussi sans doute au cas de la locution *pourvu que*, dont la valeur propre et la forme participiale marquent l'atteinte d'un changement d'état acquis, donné comme source de conséquences ; cela s'applique à toutes les locutions verbales qu'elles aient une forme participiale, gérondive ou infinitive (*à supposer que*, *en admettant que*, *étant admis que*, *supposé que*, ...) ; cela se manifeste aussi dans l'utilisation du coordonnant *et* à valeur de succession que l'on rencontre pour introduire l'apodose dans certaines parataxes (12) ; et cela s'applique à la conjonction *quand*, qui prend une valeur conditionnelle lorsqu'elle marque un changement d'état, que ce soit dans les cas (13) d'emploi générique (où les cas de *p* s'opposent aux cas de non-*p*), ou dans les cas d'emplois semelfactifs, qui doivent nécessairement alors marquer une attente et un changement (14) :

- (11) Paul parti (= dans ces conditions-là), Marie pourra se reposer ¹⁴.
- (12) Elle arrive, et il s'énerve (= arrive-t-elle, il s'énerve).
- (13) Quand il fait beau (dans ces conditions-là), il va se promener (mais pas tant qu'il ne fait pas beau).
- (14) Quand il sera revenu (dans ces conditions-là), tu pourras lui parler (mais pas avant).

Les théories de la grammaticalisation rapportent ce type d'effets de sens à une réinterprétation du temporel en termes argumentatifs, cette réinterprétation

14. Noter que les moyens peuvent se cumuler, quand le participe se voit renforcé par des locutions adverbiales ou des prépositions comme *dès*, *aussitôt*, *à peine*, *une fois*, *dès que*, *aussitôt que* : *Une fois Paul parti, ... Aussitôt Paul parti, ... Dès que Paul parti, ... À peine Paul parti, ... Le repas dès que fini, ...* Noter aussi que la même valeur peut être obtenue sans participe passé, avec une simple prédication envisagée dès lors qu'elle marque un changement de situation : *À Paris, je serais heureuse. Marie arrivant, je serais paniqué. Moi, président, je ne protégerai pas les plus riches au détriment des plus pauvres.*

manifestant une tendance propre à l'esprit humain. On s'oppose à cette analyse : serait en cause dans ces réinterprétations une propriété réelle, ontologique, résidant dans les faits que les énoncés prétendent dire, plutôt que dans le fonctionnement cognitif du locuteur.

2.3. Fait, finalité, suite

Il se trouve en effet que le lien entre ce qui suit et ce qui résulte est, indépendamment de toute valeur argumentative et de tout lien interpropositionnel, une constante particulièrement marquante de la référence verbale : c'est elle qui, dans un tout autre secteur, explique l'interprétation des parfaits, qui renvoient à la fois à ce qui est parfait (accompli, validé) et à ce qui est dès lors terminé. L'accompli commence quand le procès est terminé, donc postérieurement au procès lui-même, ce qui produit ce paradoxe selon lequel c'est lorsqu'il est terminé qu'il va pouvoir être donné comme étant effectué et donc effectivement validé : ainsi est-ce quand il n'y a plus de réparation que l'on peut dire que la réparation est effectuée. On reconnaît là toute la problématique de l'état résultant : après le procès, on est à la fois dans la validation du procès en question et... dans ce qui dès lors en résulte, c'est-à-dire dans ce qui peut tenir lieu de conséquence pour le procès en question.

On voit ainsi que le lien entre temps et résultat n'est que la manifestation de ce qui caractérise les processus, à savoir le fait qu'ils se mesurent éventuellement à ce qui constitue leur finalité, qui le plus souvent correspond précisément au moment où ils se terminent (leur « fin »), et où ils peuvent alors s'évaluer aux conséquences qu'ils entraînent. Cette caractérisation des processus n'est autre que celle qu'Aristote a pu mettre en évidence avec la théorie du *telos*, autrement dit de la finalité, cette finalité qui est à la fois ce qui suit le processus, ce qui le valide et ce qui en résulte.

Envisagée dans le cadre de cette théorie de la télélicité, la relation entre postériorité et conséquence trouve une explication toute rationnelle, sans qu'il soit nécessaire d'envisager une tendance de l'esprit humain. Il s'agit d'une réalité de ce que sont les processus, qui prennent du temps et qui se réalisent dès lors souvent après qu'ils ont fini d'avoir eu lieu.

2.4. Invariant II : de la suite à la conséquence

Dans le cas de la configuration conditionnelle et, plus spécifiquement, de ce qui a été décrit comme une prédication d'existence de Sitq dans le cadre que définit Sitp, on peut comprendre que Sitq s'interprète comme s'inscrivant dans la suite de Sitp, et dès lors comme s'ensuivant de Sitp, Sitp pouvant alors effectivement figurer un moment déclencheur, à partir duquel Sitq se réalise comme conséquence de Sitp.

Cela suppose cependant une ambiguïté supplémentaire pour *p*, qui non seulement peut désigner, ainsi qu'on l'a vu, soit un fait, soit une situation, soit

une propriété, soit une proposition, mais aussi peut désigner à la fois le fait en question et son résultat, et aussi sa finalité même, ce qu'il vise, son but, ce qui le définit, ou simplement ce qui le suit.

À cette ambiguïté-là se rattachent les valeurs qui peuvent être celles du lien conditionnel selon que p est effectivement ce qui a eu pour conséquence $Sitq$ ou est seulement un cadre se trouvant avoir donné lieu à $Sitq$, sans qu'entre $Sitp$ et $Sitq$ il y ait alors de lien de cause à effet. Que le lien conditionnel ne soit pas nécessairement un lien causal, on en a des attestations nombreuses, par exemple avec l'énoncé (15) *infra* dans lequel il est bien question de ce qui aura lieu dans les conditions définies par la protase, sans pour autant que la protase en soit la cause :

(15) S'il y a du verglas, il prendra sa voiture comme d'habitude, pourquoi ?

Or, certaines locutions peuvent être utilisées pour exprimer un tel lien (16) et d'autres, comme *dès l'instant que* (17), induisent nécessairement un lien de causalité¹⁵ :

(16) Dans l'éventualité où il y aurait du verglas, il prendrait sa voiture comme d'habitude, pourquoi ?

(17) Dès l'instant qu'il y aurait du verglas, il prendrait sa voiture (bien sûr : il adore les glissades).

À nouveau, il s'avère que le lien conditionnel est source d'ambiguïté, la configuration (B) recouvrant de manière invariante des dispositions qui toutes relèvent d'une subordination de q à p , mais qui n'en sont pas moins variées. Et c'est la fonction des différentes formes du champ que de tenter d'explicitier les ambiguïtés en question.

3. CE QU'IL EN EST DU CHANGEMENT DANS LES LANGUES

On n'a certainement pas fini de rendre compte de l'ensemble des formes qui sont mobilisées par l'expression de ce lien conditionnel¹⁶. On a cependant suffisamment d'éléments pour mesurer ce qui peut être le ressort de la profusion

15. Voir là aussi de Vogüé (1999) pour des tests permettant de différencier ces deux types de connecteurs conditionnels.

16. Voir en particulier la raison des marques de quantité, que l'on trouve dans *pour peu que* ou *pour autant que* par exemple, ou même dans l'expression de « condition suffisante », où le verbe *suffire* renvoie clairement à une problématique du quantitatif (le suffisant est généralement de l'ordre du peu, quoique suffisant). Voir Bat-Zeev Shyldkrot (1995). Bien que l'on ne puisse pas en traiter dans les limites de cet article, on peut entrevoir que ce lien entre évaluation quantitative et condition est à rapprocher du lien entre intensité et consécution qui s'observe par ailleurs dans le champ des subordonnées consécutives : il y a un rapport entre l'expression des conséquences et l'expression de la quantité, sans doute parce que les conséquences fournissent effectivement une bonne aune à laquelle évaluer un processus. On aimerait soutenir en définitive que ce lien entre évaluation et conséquence est la forme que prend l'implication du sujet, tel qu'il se trouve mobilisé dans le composant (C) de la configuration conditionnelle : car l'évaluation dont il est question suppose bien un sujet qui l'opère, et c'est à ce que peuvent être les conséquences de $Sitp$ en tant que réalisation de p , que le sujet en l'occurrence évalue p .

des formes qui se partagent l'expression de la condition : toutes ces formes doivent s'entendre comme des reformulations épilinguistiques de la relation conditionnelle, qui tentent d'approcher de la façon la plus explicite possible telle ou telle valeur de l'invariant que peut constituer la configuration conditionnelle, en tant qu'elle se trouve en chacun de ces points renvoyer à des ambiguïtés, parce qu'en chacun de ses points sa valeur tend à se retourner vers une valeur connexe mais différente.

Les grands principes de ces retournements ont pu aussi être élucidés : confusion entre faits et situations, entre faits et propositions, entre faits et classes de faits ou classes de propositions ; confusion entre les faits, leurs finalités, leur suite et leurs conséquences. Ils sont relatifs à ce dont les énoncés parlent et non pas au rapport au monde et à la langue qui peut être celui du sujet parlant. Ils témoignent de l'impossibilité qu'il peut y avoir à dire sans jeu ce que l'on cherche à dire.

À cause de cette impossibilité, le langage est voué à l'explicitation indéfinie. Il est voué à l'épilangue. Et en particulier, à cause de cette impossibilité, le locuteur est voué à innover pour arriver à toujours trouver des approximations qui soient plus proches de ce qui ne peut se dire pourtant sans ambiguïté.

On explique ainsi le changement et la fabrique des langues : calquant la formule de É. Benveniste, selon laquelle le langage est fait pour qu'on se l'approprie, on soutiendra que le langage est fait pour que sans cesse on le fabrique, pour que sans cesse l'on innove – à coups d'explicitations, à coups d'approximations toujours aussi précises que possible.

On n'explique moins en revanche que les langues changent au point qu'elles se transforment et qu'on en vienne à ne plus les comprendre. La grammaticalisation propose une explication : les langues se sont bien transformées quand le lexical est devenu grammatical, quand l'intraprédicatif est devenu outil discursif, quand les locutions se sont figées et ne sont plus comprises, quand tel sens premier ou telle valeur première se sont perdus. Mais, dans la théorie de l'invariance, il n'y a pas de valeur première qui ensuite varie. C'est la variation qui est première : l'identité est variation. Cela signifie dès lors que cette identité se maintient, au fil de la variation. D'un certain point de vue, les langues sont alors invariantes, ne cessant de varier dans le cadre des invariants qui les constituent¹⁷. Tout était toujours là, et on ne cesse de tenter d'approcher ce qui a toujours été là et qui était à dire.

Si les langues pourtant se transforment au point que l'on ne puisse plus comprendre ce qu'elles étaient, ce n'est pas parce que des valeurs premières disparaissent face à de nouvelles valeurs, c'est parce que certaines valeurs, toujours

17. Et de fait, Culioli dans ses analyses prend systématiquement en compte l'histoire et l'étymologie, considérant que ce qui se lit dans l'étymologie, reste, invariant, dans ce qui à un moment considéré de la langue se trouve élaboré.

là, s'oublie. On oublie ce qu'a voulu expliciter l'innovateur qui l'utilisait. On l'oublie parce que lui n'est plus là pour faire entendre ce qu'il voulait dire.

Les langues se transforment non pas parce qu'on les change mais parce qu'on les oublie. On raconte¹⁸ que l'oubli est l'une des formes qu'a pu prendre la malédiction de Babel : la tour ne s'est pas effondrée, on l'a oubliée. Et c'est à cause de l'oubli qu'il y a toutes ces langues que l'on ne comprend pas.

Références

- BAT-ZEEV SHYLDKROT H. (1995), « Subordonnées circonstancielles et dépendance sémantique. Comparaison, concession et condition : grammaticalisation et sens des connecteurs », *Faits de langues* 5, 145-154.
- BÉGUÉLIN M.-J., AVANZI M. & CORMINBOEUF G. (éds) (2010), *La Parataxe : entre dépendance et intégration*, Tome 1, Bern : Peter Lang.
- BENVENISTE É. (1966), « La construction passive du parfait transitif », *Problèmes de linguistique générale*, vol. 1, Paris : Gallimard, 176-186.
- BENVENISTE É. (1974), « L'appareil formel de l'énonciation », *Problèmes de linguistique générale*, vol. 2, Paris : Gallimard, 79-88.
- BERTIN A. (2010), « Précision et approximation dans l'évolution des conjonctions », *L'Information grammaticale* 125, 8-11.
- CULIOLI A. (1979 [1999]), « Conditions d'utilisation des données issues de plusieurs langues naturelles », *Pour une linguistique de l'énonciation*, vol. 2, Paris : Ophrys, 67-82.
- CULIOLI A. (2011), « Gestes mentaux et réseaux symboliques : à la recherche des traces enfouies dans l'entrelacs du langage », *Faits de langue. Les Cahiers* 3, 7-31.
- DE VOGÜÉ S. (1999), « Le champ des subordonnées dites conditionnelles du français : conditions, éventualités, suppositions et hypothèses », *Linx* 41, 93-118.
- DE VOGÜÉ S. (2001), « L'épilangue au pied de la lettre. À propos du concept grammatical de condition », *Le gré des langues* 16, 9-48.
- DE VOGÜÉ S. (2006), « Invariance culiolienne : l'exemple du passé, entre passés, parfaits et passages », in D. Ducard & C. Normand (éds), *Antoine Culioli. Un homme dans le langage*, Paris : Ophrys, 302-331.
- FRANCKEL J.-J. (2002), « Le lexique, entre identité et variation : Introduction », *Langue française* 133, 3-15.
- FRANCKEL J.-J. & PAILLARD D. (2009), *Grammaire des prépositions*, Paris : Ophrys.
- GROSS G. (1988), « Réflexions sur la notion de locution conjonctive », *Langue française* 77, 19-36.
- HELLER-ROAZEN D. (2005), *Echolalias: On the Forgetting of Language*, New York: Zone Books.
- JAKOBSON R. (1963), « Linguistique et poétique », *Essais de linguistique générale*, vol. 1, Paris : Minuit, 209-248.
- KURYLOWICZ J. (1965), « The Evolution of Grammatical Categories », *Diogenes* 51, 51-71.
- MARCELLO-NIZIA C. (2006), *Grammaticalisation et changement linguistique*, Bruxelles : De Boeck.

18. Voir Heller-Roazen (2005).

- MEILLET A. (1921), « Le renouvellement des conjonctions », *Linguistique historique et linguistique générale*, Paris : Champion, 159-174.
- PRÉVOST S. & FAGARD B. (éds) (2007), *Langue française* n° 156 : *Grammaticalisation et lexicalisation : la formation d'expressions complexes*, Paris : Larousse/Armand Colin.
- SCHLENKER P. (2004), "Conditionals as Definite Descriptions (a Referential Analysis)", *Research on Language and Computation* 2 (3), 417-462.
- TRAUGOTT E. C. & HEINE B. (eds) (1991), *Approaches to Grammaticalization*, Amsterdam: Benjamins.